

# Un lab pour mieux vivre le périurbain aujourd'hui et demain

En bref



**UN LAB POUR MIEUX VIVRE  
LE PÉRIURBAIN AUJOURD'HUI ET DEMAIN**

Le processus de développement urbain qui se déploie au-delà des villes fait débat depuis plus de trente ans. L'espace périurbain qui en résulte, constitué d'un habitat dispersé, de zones commerciales, agricoles ou naturelles, très attractif pour une part importante de la population, est en décalage par rapport aux représentations opposant villes et campagnes, et aux valeurs auxquelles elles sont associées. L'expression de « France moche » est le symbole de cette incompréhension. Face à cette situation, à l'initiative du ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) porte le Lab périurbain. Comprendre sans idée reçue, faire évoluer le regard sur ces territoires, mieux prendre en compte leurs enjeux spécifiques et soutenir leur potentiel d'innovation et d'expérimentation, tout en mobilisant habitants et forces vives, tels sont les objectifs du Lab.

**LE PÉRIURBAIN, DE L'ÉCUEIL AU LABORATOIRE**

Espace privilégié par plus de 30 % de la population qui y trouve du foncier à un coût accessible et revendique un meilleur cadre de vie, le périurbain concentre aujourd'hui une série d'enjeux publics majeurs : aménagement non maîtrisé, mixité sociale limitée, artificialisation des sols, poids prépondérant de la mobilité individuelle motorisée, faible qualité architecturale... Il se caractérise par un déficit d'image, voire une stigmatisation. La mise en évidence de situations de fragilité socioéconomiques, de dépendance ou d'enclavement (vieillesse d'une partie de la population périurbaine, accessibilité insuffisante aux services, à l'emploi, à la mobilité, à la connectivité...) met en prise en compte de ces espaces par les politiques publiques, basées de la lutte contre les inégalités territoriales leur objectif prioritaire. Cette prise en compte peut s'appuyer sur les innovations et bonnes pratiques de développement local et de coopération intercommunale qui se développent dans les territoires périurbains.

Février 2017  
#34

\* Texte de Jean-Yves Vincent Remis, Commissaire général à l'égalité des territoires. Texte à l'usage des médias | 10 pages - 17/11/17 - 13/01/2018

**cget**  
Commissariat général  
à l'égalité des territoires

## Un lab pour mieux vivre le périurbain aujourd'hui et demain [en bref #34]

Le processus de développement urbain qui se déploie au-delà des villes fait débat depuis plus de trente ans. L'espace périurbain qui en résulte, constitué d'un habitat dispersé, de zones commerciales, agricoles ou naturelles..., très attractif pour une part importante de la population, est en décalage par rapport aux représentations opposant villes et campagnes, et aux valeurs auxquelles elles sont associées. L'expression de « France moche » est le symbole de cette incompréhension. Face à cette situation, à l'initiative du ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, le CGET porte le Lab périurbain.

Comprendre sans idée reçue, faire évoluer le regard sur ces territoires, mieux prendre en compte leurs

enjeux spécifiques et soutenir leur potentiel d'innovation et d'expérimentation, tout en mobilisant habitants et forces vives, tels sont les objectifs du Lab.

[Pour en savoir plus...](#)

En couverture : © Sébastien Gaudard

---